

COMPTE-RENDU ATELIER

« Relations professionnelles des AVS/AESH »

Le débat s'est organisé entre les collègues sur plusieurs axes fondamentaux à propos desquels nous avons partagé diverses expériences.

Cet échange s'est fait principalement autour des relations entre :

AVS-AESH/Élèves

-Comment entrer en contact avec les élèves accompagnés en fonction de leur handicap, de leur âge, de leur parcours, de leurs attentes ...

-Comment se positionner dans nos accompagnements (savoir se mettre en retrait à certains moments ...)

...

AVS-AESH/Famille

-Savoir échanger avec la famille sans dépasser le cadre de ses fonctions (quel type d'informations faire passer, privilégier les échanges en présence de l'enseignant, ne pas donner ses coordonnées personnelles aux familles...)

...

AVS-AESH/Enseignant-Équipe enseignante

-Accéder au Projet Personnalisé de Scolarisation afin de connaître les missions précises sur l'accompagnement de l'élève.

-Trouver sa place au sein de l'équipe (participer à la pré-rentrée et se présenter à l'équipe, connaître ses missions afin de pouvoir les exposer aux collègues et ainsi affirmer sa position ...)

-Travailler en étroite collaboration avec les enseignants autant que faire se peut (échanger sur les pratiques, définir des objectifs)

-Ne pas dépasser le cadre de ses fonctions (prendre en charge /un groupe d'élèves, voire une classe de manière trop régulière ...)

...

AVS-AESH/Partenaires de soin

- « Oser » entrer en contact avec les différents professionnels de santé (Orthophoniste, Psychomotricien...), lorsque cela est envisageable et en accord avec l'équipe enseignante.

Ils peuvent être des interlocuteurs de choix pour nous apporter l'aide et/ou des outils nécessaires aux accompagnements des élèves (mise en place de techniques particulières ...)

AVS-AESH/Personnel de l'établissement

-Savoir exercer son droit de réserve et ne pas divulguer d'informations concernant les élèves accompagnés.

AVS-AESH/Élèves de l'établissement

-Pouvoir interagir avec ceux-ci de manière appropriée, en fonction de leur âge et ainsi échanger sur l'intégration de l'élève accompagné et notre présence (faire le lien entre l'élève accompagné et ses camarades ...)

-Savoir poser un cadre à son intervention et le faire connaître aux autres élèves (se présenter, expliquer ce pour quoi on est présent...)

...

Informations diverses :

-Pouvoir faire appel à l'Inspecteur de circonscription en cas de souci (avec la famille, l'élève, l'équipe enseignante ou autre)

-Nous nous sommes « appuyés » sur le référentiel des fonctions d'Auxiliaire de Vie Scolaire afin de donner un éclairage, un cadre à nos missions sur le terrain et d'en définir les « limites » même si celles-ci restent encore parfois relativement floues (sorties extérieures à l'établissement autorisées sous certaines conditions, selon le type de contrat...)

-Nous avons abordé le fait que les heures « invisibles » (préparation, concertation ...) soient prises en compte et rémunérées car il est ressorti (comme à l'accoutumée) que toutes les personnes présentes fournissent un travail considérable en dehors de leurs heures d'affectation.

...

Les échanges au sein de ce groupe de travail ont été extrêmement riches : certains ont soulevé des questionnements précis auxquels nous avons tenté de répondre collectivement, d'autres ont relaté des anecdotes et échangé des expériences professionnelles (bonnes et mauvaises).

Les relations entre être humains sont indiscutablement compliquées mais il est important de souligner que les cas de figure où les relations professionnelles sont bonnes restent majoritaires.

Pour conclure, notre mission d'accompagnement nous tient à cœur et pour la mener à bien, nous avons encore des luttes à mener pour nous faire connaître et reconnaître !